

Un moment privilégié pour développer l'autonomie des élèves

La mesure « **Devoirs faits** » a pour objectif de favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire.

Ce programme contribue à renforcer l'aide apportée par l'institution à chaque enfant et ainsi à réduire les inégalités d'accès au savoir.

Le recteur Jean-François Chanet participera à deux temps dédiés à la réalisation des devoirs, en établissement, le jeudi 23 novembre,

- au collège Voltaire de Besançon de 13 h 30 à 15 h ;
- au collège Maryse Bastié de Dole de 16 h 15 à 17 h 45.

Le même jour, l'IA-DASEN* du Jura, Léon Folk, se rendra au collège Claude Nicolas Ledoux de Dole de 9 h 30 à 11 h.

Avec la mise en place de « Devoirs faits », chaque collégien volontaire peut désormais bénéficier gratuitement d'un temps d'étude accompagné, en dehors des heures de classe, pour réaliser ses devoirs.

Il peut travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

Vous êtes vivement conviés à assister à ces visites.

Veillez trouver plus d'informations dans le dossier de presse ministériel en annexe de cette invitation

DEVOIRS FAITS AU COLLÈGE

C'est parti !

LES DEVOIRS À LA MAISON, CE N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE...



No us serons **AIDES** pour faire nos exercices et réciter nos leçons...

Tu as raison, moi aussi **JE VEUX Y ALLER !**

AVEC DEVOIRS FAITS, ON PROGRESSE DE JOUR EN JOUR !



DEVOIRS FAITS

c'est

- Pour tous les collégiens volontaires
- Gratuit
- Après les vacances de la Toussaint 2017
- Encadré par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations répertoriées sous la coordination de l'équipe éducative
- En lien avec les parents
- Horaires fixés par l'établissement en dehors des heures de cours



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE